

## Prime d'accréditation 2021

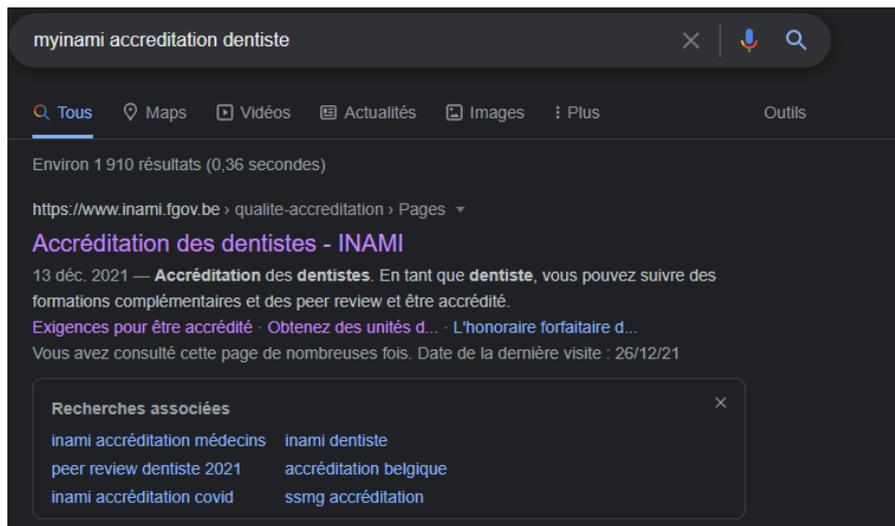
---



Chambre Syndicale Dentaire ASBL  
Av. de la Renaissance, 1  
1000 Bruxelles

# Étape 01.

Recherchez sur google “MyInami Accréditation des dentistes”



# Étape 02.

Vous tombez directement sur la page web de l'Inami “Accréditation des dentistes”



A screenshot of the 'Accréditation des dentistes' website page. The page has a light blue header with social media icons (Facebook, Twitter, LinkedIn, Email, Print). The main content area is white with a light blue sidebar on the left. The sidebar contains a list of links under the heading 'Accréditation', including 'Exercice du métier', 'Prestations, prix et remboursement', 'Statut social', 'L'honoraire forfaitaire d'accréditation', 'Indemnité maîtres de stage', and 'Accréditation' with sub-links like 'Organisez un peer review dans le cadre de l'accréditation des dentistes', 'Fournissez-nous le registre de votre cabinet dentaire', 'Effectuez un nombre minimum de prestations par an', 'Suivez des sessions de peer review', 'Obtenez des unités d'accréditation en suivant des formations complémentaires', 'L'honoraire forfaitaire d'accréditation des dentistes', 'Que devez-vous faire pour être accrédité comme dentiste?', 'Indiquez-nous vos formations et peer review via votre demande en ligne', 'Organisez une formation dans le cadre de l'accréditation des dentistes', and 'Collecte de données santé buccale'. Below the sidebar, there are sections for 'Programmes associés' (Gérer l'accréditation en ligne) and 'Pages associées' (Accréditation médecin et pharmacien biologiste). The main content area features a large heading 'Accréditation des dentistes' in a blue box, followed by a text block: 'En tant que dentiste, vous pouvez suivre des formations complémentaires et des peer review et être accrédité. Vous contribuez ainsi à promouvoir la qualité des soins. Si vous remplissez les conditions pour être accrédité, vous recevrez un honoraire forfaitaire d'accréditation annuel. Un de nos programmes web vous permet de consulter et de gérer votre dossier d'accréditation directement en ligne.' Below this, there is a section 'Sur cette page :' with a list of links: 'Accréditation des dentistes et crise COVID-19', 'Qu'est-ce que l'accréditation?', 'Que devez-vous faire pour être accrédité en 2022?', 'Quel est votre avantage financier?', 'Organisez une formation ou un peer review', 'Consultez et gérez en ligne votre dossier d'accréditation', 'Plus d'informations', and 'Contacts'. The next section is 'Accréditation des dentistes et crise COVID-19', which explains the impact of the pandemic and the decision to award 30 accreditation units to all active dentists in December 2021. It also mentions that peer-review meetings can be held in person or hybrid. The final section is 'Activités de formation continue à distance', stating that continuous education activities can be done remotely (webinars) in a limited way in 2022.

# Étape 03.

Accédez **au programme** pour votre dossier d'accréditation via **ce lien**.

**Accréditation des dentistes**

En tant que dentiste, vous pouvez suivre des formations complémentaires et des peer review et être accrédité. Vous contribuez ainsi à promouvoir la qualité des soins. Si vous remplissez les conditions pour être accrédité, vous recevez un honoraire forfaitaire d'accréditation annuel. Un de nos programmes web vous permet de consulter et de gérer votre dossier d'accréditation directement en ligne.

Sur cette page :

- ▶ [Accréditation des dentistes et crise COVID-19](#)
- ▶ [Qu'est-ce que l'accréditation ?](#)
- ▶ [Que devez-vous faire pour être accrédité en 2022 ?](#)
- ▶ [Quel est votre avantage financier ?](#)
- ▶ [Organisez une formation ou un peer review](#)
- ▶ [Consultez et gérez en ligne votre dossier d'accréditation](#)
- ▶ [Plus d'informations](#)
- ▶ [Contacts](#)

**Accréditation des dentistes et crise COVID-19**

Comme il l'a fait depuis le début de la pandémie, le Groupe de Direction Promotion Qualité INAMI évalue chaque mois l'impact de la pandémie sur l'organisation pratique du système d'accréditation. En raison de la 4e vague de la pandémie COVID et des décisions des Autorités, de nombreux cours de formation continue ont dû être annulés.

Pour tenir compte de ces circonstances exceptionnelles, le Groupe de Direction, durant sa réunion de ce 7 décembre 2021 a décidé d'accorder 30 unités d'accréditation à tous les dentistes en activité. Ces unités sont attribuées en domaine 0.

En ce qui concerne les réunions de peer-review, elles peuvent normalement se tenir en présentiel, comme le prévoit la réglementation. Toutefois, les organisateurs qui seraient confrontés à des obstacles d'organisation pour les sessions de ce mois de décembre qui ont déjà été annoncées peuvent demander, pour ces sessions uniquement, de les organiser en distanciel ou sous forme hybride.

**Activités de formation continue à distance**

Nous pouvons reconnaître les activités de formation continue « à distance » (webinaires), de façon limitée, dans le système d'accréditation des dentistes en 2022.

» organisés par des organisateurs agréés dans les conditions suivantes :

**Programmes associés**

- ▶ [Gérer l'accréditation en ligne](#)

**Pages associées**

- ▶ [Accréditation médecin et pharmacien biologiste](#)

**Programmes associés**

- ▶ [Gérer l'accréditation en ligne](#)

# Étape 04.

Vous arrivez sur cette page et cliquez sur le bouton **“Accédez au programme web”**

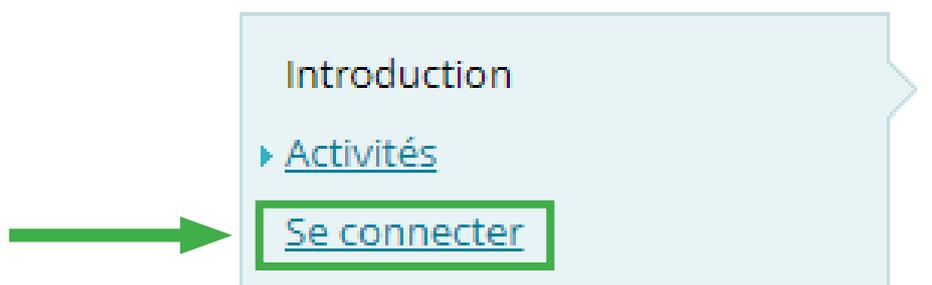
**L'accréditation**

Nous mettons un programme web à disposition de toute personne concernée par le système de l'accréditation. Les fonctionnalités dépendent de votre profession (médecin, pharmacien biologiste ou dentiste), du fait que vous êtes connecté ou pas et de vos droits d'accès.

**Accéder au programme web**

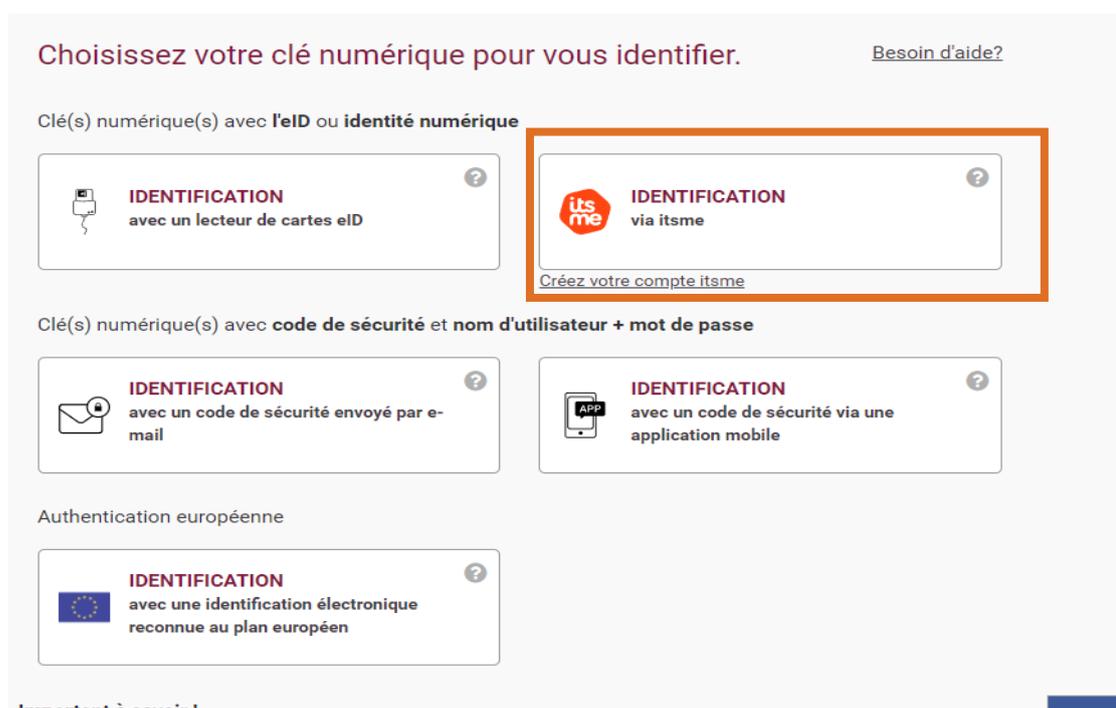
# Étape 05.

Ensuite, connectez-vous via le **menu** ci-dessous.



# Étape 06.

Ci-dessous, les différents moyens de se connecter. Le plus facile est via *itsme*.



# Étape 07.

Une fois **connecté**, vous avez accès à *ce menu*.



# Étape 08.

Consultez en premier [votre dossier d'accréditation](#) afin de vérifier que tout ce que vous avez réalisé durant l'année est bien noté dans votre dossier.

[Introduction](#)

[Activités](#)

[Peer Review](#)

[Mandats](#)

[Dossier individuel](#)

[Consulter votre dossier d'accréditation](#)

[Introduire une demande d'accréditation](#)

[Déconnexion](#)

Consulter votre dossier d'accréditation

Via ce module, vous pouvez consulter votre dossier d'accréditation. Cette fonctionnalité vous permet de vérifier les sessions de peer-review et les activités de formation continue accréditées pour lesquelles votre participation a été enregistrée dans l'application web.

[Plus d'infos](#)

## Détail du dossier d'accréditation

Cycle en cours

Toutes les participations

Historique

Cet onglet « Cycle en cours » regroupe les participations enregistrées prises en considération pour votre période d'accréditation en cours.

[Plus d'infos](#)

### Avertissement :

Vous recevrez une liste de tous les webinaires auxquels vous avez participé lorsque vous soumettez votre demande d'accréditation. Dans cette liste, vous pouvez indiquer un maximum de 5 webinaires que vous souhaitez compter vers

Attendez votre cycle de 5 ans qui dépassent les 5 webinaires choisis ne compteront PAS dans votre cycle. Seuls les webinaires choisis sont pris en compte.

Votre cycle de 5 ans

| N° | Année | Peer-review | SD1    | SD2    | SD3    | SD4 | SD5 | SD6    | SD7    | SD8    | Total   | Total effectif |
|----|-------|-------------|--------|--------|--------|-----|-----|--------|--------|--------|---------|----------------|
| ✓  | 2021  | 6           | 40 / - | 60 / - | 10 / - |     |     |        | 20 / - | 40 / - | 170 / - | 160            |
| 1  | 2020  | 3           |        | 60 / - |        |     |     | 10 / - | 10 / - | 40 / - | 120 / - | 120            |

**En tenant compte des années accréditées dans votre cycle (en vert dans le tableau), les domaines suivants ne sont pas encore couverts :**

- SD1: 0 UA déjà acquises (minimum 10 UA)
- SD3: 0 UA déjà acquises (minimum 20 UA)
- SD4: 0 UA déjà acquises (minimum 10 UA)
- SD5: 0 UA déjà acquises (minimum 10 UA)

Votre total annuel

Les points seront recalculés dès qu'une nouvelle année de votre cycle sera accréditée (éventuellement les années qui ne sont pas encore en vert dans le tableau).

Les règles du nombre d'unités d'accréditation devant être obtenues chaque année sont détaillées sur [le site web de l'INAMI](#).

# Étape 09.

Une fois votre dossier d'accréditation vérifié, vous pouvez [introduire une demande d'accréditation](#)

[Introduction](#)

[Activités](#)

[Peer Review](#)

[Mandats](#)

[Dossier individuel](#)

[Consulter votre dossier d'accréditation](#)

[Introduire une demande d'accréditation](#)

[Déconnexion](#)

# Étape 10.

La demande d'accréditation va se lancer. Ici, Inami va demander de confirmer vos informations personnelles.

- Votre e-mail
- Votre n° de compte en banque courant
- Votre adresse principale

Introduire une demande d'accréditation

1 Données de contact 2 Formulaire de demande 3 Résumé 4 Confirmation

Afin d'introduire une demande d'accréditation, vous devez avoir enregistré une adresse e-mail, un numéro de compte en banque et une adresse de travail principale dans MyInami. [Plus d'infos](#)

E-mail:  ✓  
N° de compte courant:  ✓  
Adresse de travail principale:  ✓

Ici pour modifier les données de contact

Suivant

# Étape 11.

En cliquant sur "suivant", vous accédez au formulaire où il faudra choisir les webinaires où vous avez été.

Introduire une demande d'accréditation

1 Données de contact 2 Formulaire de demande 3 Résumé 4 Confirmation

Via ce formulaire de demande en ligne, vous pouvez introduire une demande d'accréditation en complétant les informations ci-dessous. [Plus d'infos](#)

Année concernée 2021

**Modifier les webinaires sélectionnés**

**Webinaire 1/1**

Vous trouverez ci-dessous une liste des webinaires auxquels vous avez participé au cours de l'année 2021. Ici, vous pouvez choisir les webinaires que vous souhaitez prendre en compte pour votre accréditation. [Plus d'infos](#)

| Numéro   | SD | Activité   | UA | Date       | Sélectionner                        |
|----------|----|--|----|------------|-------------------------------------|
| 21007314 | 2  | La gestion pratique du personnel dans les cabinets de dentistes. | 10 | 29-04-2021 | <input checked="" type="checkbox"/> |

de 1 à 1 sur 1

Evaluer

**Déclaration sur honneur**

|  | Oui                              | Non                   |
|--|----------------------------------|-----------------------|
| Je déclare sur l'honneur avoir effectué, dans le courant de l'année concernée, un minimum de 300 prestations de soins dentaires dans le cadre de l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités (cf. seuil d'activité point IV). | <input checked="" type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| Je déclare sur l'honneur être en règle avec la réglementation de l'AFPCN relative à l'autorisation individuelle et utiliser exclusivement des appareils émetteurs de rayons X conformes à la réglementation.                           | <input checked="" type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| Je déclare sur l'honneur participer à un service de garde organisé pour autant qu'un tel service soit organisé dans la(les) commune(s) où se trouve mon cabinet.   | <input checked="" type="radio"/> | <input type="radio"/> |

**Informations supplémentaires**

**Annexes**

**Registre du cabinet dentaire**

Registre différent de l'année précédente  Non  Oui

Ajouter annexe

Autres annexes

Ajouter annexe

Retour Suivant

**!! CASES IMPORTANTES À COCHER POUR VALIDER LE FORMULAIRE**

# Étape 12.

Une fois que vous avez bien tout vérifié et validé sur le formulaire, vous cliquez sur “suivant”. Vous arrivez sur la page du résumé de votre demande d'accréditation.

1 Données de contact2 Formulaire de demande3 Résumé4 Confirmation

Vous trouvez ici un résumé de la demande qui a été introduite. Si vous désirez modifier une donnée, veuillez choisir l'option « retour », sinon veuillez « confirmer » votre demande.

**Attention!** Lorsque la demande a été correctement enregistrée, une validation se fait par e-mail. Le dentiste doit garder cette preuve d'introduction. Si cette preuve n'a pas été reçue, le dentiste doit prendre contact immédiatement avec l'INAMI avant **vendredi 1 avril 2022**.

**Données personnelles**  
E-mail:  
N° de compte courant:  
Adresse de travail principale:

Vos données personnelles

**Année concernée**  
Date demande

2021  
09-01-22

L'année concernée

**Webinaires sélectionnés**

| Numéro   | SD | Activité   | UA | Date       |
|----------|----|--|----|------------|
| 21007314 | 2  | La gestion pratique du personnel dans les cabinets de dentistes. | 10 | 29-04-2021 |

**Declarations sur l'honneur**

|  |     |
|--|-----|
| Je déclare sur l'honneur avoir effectué, dans le courant de l'année concernée, un minimum de 300 prestations de soins dentaires dans le cadre de l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités (cf. seuil d'activité point IV). | Oui |
| Je déclare sur l'honneur être en règle avec la réglementation de l'AFCN relative à l'autorisation individuelle et utiliser exclusivement des appareils émetteurs de rayons X conformes à la réglementation.                            | Oui |
| Je déclare sur l'honneur participer à un service de garde organisé pour autant qu'un tel service soit organisé dans la(les) commune(s) où se trouve mon cabinet.   | Oui |

**Informations supplémentaires**  
*(Pas de données)*

**Annexes**

|   |     |
|---|-----|
| <b>Registre du cabinet dentaire</b><br>Registre différent de l'année précédente | Non |
|---|-----|

**Autres annexes**  
-

Retour

Envoyer la demande

←

←

←

←

←

Vos webinaires sélectionnés

Les cases cochées à l'étape 11.

# Étape 13.

Avant-dernière étape, vous arrivez sur la page de confirmation après avoir cliqué sur “suivant”

 Votre demande d'accréditation a bien été enregistrée pour un traitement ultérieur. Vous ne devez plus entreprendre aucune démarche. Vous serez informé après traitement de votre demande.

1 Données de contact

2 Formulaire de demande

3 Résumé

4 Confirmation

Votre demande d'accréditation pour l'année 2021 a bien été introduite. Afin de consulter votre historique (relevé), utilisez le lien « [Consulter votre dossier d'accréditation](#) ».

Un accusé de réception de votre demande a été envoyé à l'adresse tels [redacted] en cas d'absence de mail de confirmation (accusé de réception), veuillez d'abord vérifier votre dossier « courrier indésirable ». Si l'email ne s'y trouve pas, veuillez ensuite prendre contact avec le Service via [accr.tandarts@riziv-inami.fgov.be](mailto:accr.tandarts@riziv-inami.fgov.be).

**CES DEUX MESSAGES DOIVENT ÊTRE AFFICHÉS SUR L'ONGLET DE CONFIRMATION**

# Étape 14.

Enfin, dernière étape, il faut aller **vérifier** si on a reçu *l'email de confirmation* dans notre boîte mail de contact.

Votre dossier d'accréditation Boîte de réception x

accr.tandarts@riziv-inami.fgov.be  
À moi

12:40 (il y a 0 minute)

Cher Monsieur EL SAYYED,

Le Service a bien reçu votre demande d'accréditation pour l'année 2021.

Après contrôle des critères d'accréditation 2021, et approbation éventuelle de votre dossier par le Groupe de direction « Promotion de la qualité », un email vous sera adressé au plus tôt début juillet pour vous confirmer si vous êtes accrédité(e) pour 2021.

Vous trouverez ci-dessous la liste des webinaraires que vous avez sélectionnés et qui compteront pour votre accréditation :

- 21007314 SD 2 29-04-2021 La gestion pratique du personnel dans les cabinets de dentistes.

Vous trouverez toutes les informations relatives à l'accréditation sur [notre site](#).

Cordialement,



**Team accréditation Dentistes**  
Téléphone: +32(0)2 739 74 79  
[accr.tandarts@riziv-inami.fgov.be](mailto:accr.tandarts@riziv-inami.fgov.be)  
Institut National d'Assurance Maladie-Invalidité  
Service des Soins de Santé  
Avenue Galilée 5/01  
1210 Bruxelles  
<http://www.inami.be>

Si vous **n'avez pas reçu** de mail de confirmation, vérifiez dans votre **dossier de courriel indésirable**. S'il n'est pas présent dans les courriers indésirables, veuillez contacter **AVANT LE 31 MARS 2022** ce mail: [accr.tandarts@riziv-inami.fgov.be](mailto:accr.tandarts@riziv-inami.fgov.be).